

<https://ressources.anap.fr/transports/publication/1014-ameliorer-la-gestion-des-transports-sanitaires-en-etablissement-de-sante>

Améliorer la gestion des transports sanitaires en établissement de santé

Sommaire

- 1. Introduction
- 2. Grands enseignements
- 3. Les clés de lecture en mati...
- 4. Démarche opérationnelle
 - 4.1. Légitimer le projet par u...
 - 4.2. Constituer une équipe pro...
 - 4.3. Concevoir le dispositif d...**
 - 4.4. Diagnostiquer le processu...
 - 4.5. Elaborer les plans d'acti...
 - ➔ 4.6. Mettre en oeuvre les plan...
 - 4.7. Evaluer les résultats
- 5. Questions/réponses en matiè...
 - 5.1. Transports sanitaires
 - 5.2. Prescrire un transport
 - 5.3. Prise en charge des tansp...
 - 5.4. Où trouver l'information...
- 6. Annexes
 - 6.1. Fiche profil nationale (C...
 - 6.2. Fiche profil régionale (C...
 - 6.3. Exemple de mise en forme...
 - 6.4. Typologie de données four...
 - 6.5. Tableau synoptique sur le...
 - 6.6. Mode d'emploi concernant...

➔ 4. Démarche opérationnelle

➔ 4.3. Concevoir le dispositif de pilotage et piloter en « mode projet »

Notion de projet

Une première définition retenue par l'Organisation mondiale de normalisation selon la norme ISO 10006 (version 2003) et reprise par l'AFNOR sous la norme X50-105 est la suivante :

« Le projet est un processus unique qui consiste en un ensemble d'activités coordonnées et maîtrisées, comportant des dates de début et de fin, entrepris dans le but d'atteindre un objectif conforme à des exigences spécifiques, incluant des contraintes de délais, de coûts et de ressources. »

Dans cette première définition, le projet se caractérise par l'aspect intentionnel des choses et de l'objectif à atteindre, qui permet ainsi de structurer méthodiquement une réalité à venir.

L' Association francophone de management de projet (AFITEP) propose une autre définition :

« Le projet est un ensemble d'actions à réaliser avec des ressources données, pour satisfaire un objectif défini, dans le cadre d'une mission précise, et pour la réalisation desquelles on a identifié non seulement un début, mais aussi une fin. »

Les travaux menés sur la thématique Transports sanitaires nécessitent un pilotage en mode projet, confié à un chef de projet clairement identifié qui devra être responsabilisé sur les objectifs à atteindre tant en termes quantitatif, qualitatif que calendaire.

Les actions préalables de mobilisation/constitution d'une équipe projet participent à formaliser la feuille de route pour mener à bien ce projet.

Si le mode projet n'est pas mis en oeuvre, il est fort à craindre que la mobilisation des acteurs ainsi que les actions à mettre en oeuvre ne se diluent dans le temps.

Les éléments présentés dans cette partie ont vocation à faciliter la démarche de l'établissement de santé souhaitant conduire un projet comparable à celui de l'ANAP.

Les conseils méthodologiques sont à adapter au contexte de l'établissement et constituent un socle pour la mise en oeuvre du projet. Il est important que chaque phase soit ponctuée par des réunions de travail et des points d'étapes afin de conserver une dynamique et d'éviter « l'effet tunnel ».

Ci-dessous, un exemple de la fréquence des réunions et de l'objectif de celles-ci :

Phases	Échéance	Responsable
Lancement et communication		
Réunion de début de projet <ul style="list-style-type: none"> Présentation de la méthodologie et de l'objectif du projet Présentation de l'équipe et des services pilotes Fixer le calendrier de la démarche pour toutes les réunions suivantes 	M0 (mois 0)	Équipe projet
Communication en CME <ul style="list-style-type: none"> Présentation de la méthodologie et de l'objectif du projet Information quant aux services pilotes 	M0 (mois 0)	Chef de projet + CME
Diagnostic et plan d'action		
Réunion de fin de diagnostic <ul style="list-style-type: none"> Présentation des résultats de l'ensemble des étapes du diagnostic Présentation des premières pistes d'amélioration 	M0 + 1 mois et demi	Équipe projet
Réalisation du plan d'action : no1 <ul style="list-style-type: none"> Réflexion autour des actions pouvant être mises en place Choix des actions (entre 3 et 6) 	M0 + 1 mois et demi	Équipe projet
Réalisation du plan d'action : no2 <ul style="list-style-type: none"> Détail du plan d'action pour chacune des actions (objectifs, démarche, qui, quand, comment) 	M0 + 2 mois	Équipe projet
Mise en oeuvre		
Rencontres des différents groupes de travail <ul style="list-style-type: none"> Point d'avancement de l'action Travail d'approfondissement de certains points Les prochaines étapes et objectifs pour la prochaine rencontre 	Tous les mois pendant environ 4 à 6 mois	Équipe projet et groupe de travail
Évaluation		

Réunion de bilan du projet <ul style="list-style-type: none">• Présentation de l'évaluation des actions à 6 mois ou 1 an• Retour d'expérience des services pilotes	M0 + 12 mois	Équipe projet
--	--------------	---------------

Glossaire

ANAP
CME
pilotage

Date de parution : 21/05/2013

Télécharger la production